



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination des enseignants

Question au Gouvernement n° 3872

Texte de la question

VACCINATION DES ENSEIGNANTS

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Bricout.

M. Jean-Louis Bricout. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale et concerne la campagne de vaccination des enseignants.

Les chiffres de la contamination explosent, la pandémie repart et les écoles restent ouvertes. Les enseignants sont en première ligne. D'après les dernières données que vous avez communiquées vendredi dernier sur RMC, le taux d'incidence est deux fois plus élevé à l'école, avec 500 contaminations pour 100 000 personnes, contre moins de 266 en moyenne nationale.

Il est d'ailleurs de plus en plus compliqué d'assurer des remplacements. Le Gouvernement affiche, depuis le début, la volonté de garder les écoles ouvertes, ce qui est une préoccupation largement partagée sur nos bancs, mais c'est à nos enseignants que nous devons d'avoir pu faire ce choix. Grâce à eux, nos élèves et nos jeunes sont soutenus scolairement, pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Grâce à eux, nos élèves et nos jeunes peuvent poursuivre leur scolarité.

Ce choix nous oblige. Nous ne pouvons plus afficher la volonté de garder les écoles ouvertes sans protéger les enseignants, qui ne le sont pas suffisamment. Le choix de maintenir les écoles ouvertes doit donc s'accompagner d'une stratégie prioritaire, en premier lieu par la massification des tests salivaires : pouvez-vous nous donner des précisions et des objectifs ? *(MM. Sébastien Jumel et Stéphane Peu applaudissent.)*

Par ailleurs, vous faites le choix de la participation financière des enseignants pour leurs tests salivaires : ce n'est pas digne de la reconnaissance que nous leur devons.

Sur la vaccination, votre stratégie d'ouverture par tranche d'âge est un choix pertinent,...

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Ah !

M. Jean-Louis Bricout. ...mais une vaccination destinée en priorité aux publics les plus exposés est nécessaire, pour les protéger. Nous devons ouvrir la vaccination aux enseignants, qui sont aujourd'hui en première ligne face au virus. Le Président de la République vient d'annoncer que ce serait une priorité mi-avril ou fin avril. Encore une fois, nous avons un grave retard à l'allumage. Pourquoi attendre ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Commençons par les points sur lesquels nous sommes d'accord : vous avez salué l'ouverture des écoles, ce qui est en effet une exception française, en comparaison de beaucoup d'autres pays, et nous devons en être fiers.

Vous avez raison sur un autre point : il faut en remercier les professeurs de France, qui font un travail exceptionnel ; nous devons leur être reconnaissants de ce professionnalisme et de cet engagement.

J'étais, hier, dans votre département, dans l'Aisne, et j'y ai constaté que les enfants qui vont à l'école gagnent ainsi des jours de travail, qui, sans cela, seraient perdus, comme c'est le cas pour tant d'enfants dans le monde, (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem) où des millions d'enfants sont déscolarisés, ce qui est une catastrophe absolue, dont les conséquences sont au moins aussi graves que le covid-19 en tant que tel. Nous sommes, collectivement, grâce aux professeurs, en train d'éviter cela.

Oui, évidemment, cela va de pair avec des mesures sanitaires adaptées, nous en sommes également d'accord. Notre protocole sanitaire est l'un des plus respectés en Europe. En le regardant, les Anglais disent que les Français ont fait quelque chose d'assez extraordinaire.

M. Olivier Véran, ministre. Eh oui !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . D'autres pays s'en inspirent.

M. Pierre Cordier. C'est la seule chose qu'ils admirent !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Nous pouvons être fiers de ce qui a été fait, dès le mois de mai, en la matière, car des réflexes professionnels ont dès lors été acquis.

Avec la politique des tests salivaires, qui monte fortement en puissance, je l'ai vu, hier encore, dans une école de Picardie,...

M. Pierre Cordier. Des Hauts-de-France !

M. Jean-Michel Blanquer, ministrenous faisons là aussi quelque chose d'unique en Europe, avec jusqu'à 300 000 tests salivaires proposés chaque semaine. (*M. Stéphane Peu marque sa désapprobation.*)

Vous l'avez dit, le Président de la République l'a annoncé, les professeurs vont être vaccinés. Il était normal de vacciner les personnes les plus vulnérables avant les moins vulnérables.

M. Pierre Cordier. Ça fait quatre mois que tu l'annonces, Blanquer !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Fort heureusement, les professeurs font partie, jusqu'à présent, des catégories les moins contaminées. Il est normal et naturel que vienne leur tour, le Président de la République l'a fort bien dit. Exprimons notre gratitude aux enseignants. Affichons aussi notre certitude que, ce qui est important pour nos enfants, c'est d'aller à l'école ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Bricout.

M. Jean-Louis Bricout. Il y a urgence, monsieur le ministre. Presque un million de doses sont actuellement dans les frigos et le Gouvernement vient d'apprendre que l'armée était disponible pour aider à la logistique : qu'attendez-vous ? Action, réaction, monsieur le ministre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bricout](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3872

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [24 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 mars 2021](#)